

GRAND LIEU COMMUNAUTÉ : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION  
DÉCISION DU BUREAU – SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTÉ se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

**Étaient présents :**

- |                            |                                   |
|----------------------------|-----------------------------------|
| - M. Johann <b>BOBLIN</b>  | - M. Yannick <b>FÉTIVEAU</b>      |
| - M. Stéphan <b>BEAUGÉ</b> | - M. Patrick <b>BERTIN</b>        |
| - Mme Karine <b>PAVIZA</b> | - M. Bernard <b>GUILLET</b>       |
| - M. Loïc <b>PLANET</b>    | - M. Frédéric <b>LAUNAY</b>       |
|                            | - M. Jean-Jacques <b>MIRALLIÉ</b> |

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES POUR DES  
ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES DE PROJETS DE LIAISONS CYCLABLES**

Dans le cadre du déploiement de son Schéma Directeur Modes Doux (SDMD), Grand Lieu Communauté a engagé ou réalisé 9 itinéraires cyclables. Pour les itinéraires du SDMD restants à engager, il est nécessaire d'étudier les potentiels points bloquants de chaque projet ainsi que d'affiner une estimation de leur coût. En s'appuyant sur et les retours d'expérience des opérations réalisées, cela permettra d'une part d'anticiper les actions les plus complexes, et d'autre part d'alimenter les décisions de priorisation entre les projets ainsi que la PPI associée.

Afin de réaliser ces études amont, Grand Lieu Communauté a lancé le 03/11/2025, une consultation pour un marché public de prestations intellectuelles selon une procédure adaptée ouverte.

La date de remise des offres était fixée au 19/11/2025 à 12h00 au plus tard.  
Le nombre d'offres conformes reçues est de 2.

Les critères de jugements des offres étaient : 30 points sur les prix des prestations ; 70 points sur la valeur technique de l'offre.

Au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, il est proposé au Bureau communautaire de retenir l'offre du groupement d'entreprises **SOLCY** – 9, rue des Colonnes – 75002 Paris (mandataire) – **SAS 2LM** – 18, rue du Pâtis - 44 690 La Haye Fouassière (cotraitant), **SARL HARDY ENVIRONNEMENT** – Le Bois Jauni – 37, rue Pierre de Coubertin – 44150 Ancenis (cotraitant), pour un montant estimatif de **46 785,00 € HT**, ou **56 142,00 € TTC**.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et le seuil des procédures formalisées pris en référence des directives européennes et arrêté pour les marchés de fournitures et de services ;

**VU** les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2025 ;

**Article 1 : D'ATTRIBUER** le marché public de prestations intellectuelles pour des études pré-opérationnelles de projets de liaison cyclables, regroupement d'entreprises **SOLCY** – 9, rue des Colonnes – 75002 Paris (mandataire) – **SAS 2LM** – 18, rue du Pâtis - 44 690 La Haye Fouassière (cotraitant), **SARL HARDY ENVIRONNEMENT** – Le Bois Jauni – 37, rue Pierre de Coubertin – 44150 Ancenis (cotraitant), pour un montant estimatif de **46 785,00 € HT**, ou **56 142,00 € TTC**.

**Article 2 : D'AUTORISER** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur général des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE245-B161225

Publié sur le site internet le : 18/12/25

Fait à La Chevrolière, le 16 décembre 2025,

Le Président,

**Johann BOBLIN,**

Signé électroniquement par : Johann

Boblin

Date de signature : 17/12/2025

Qualité : Président de Grand Lieu

Communauté